

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1511 - page 92

971 - Guadeloupe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre.

ASSOCIATION AQUAPONIE ANTILLES (A.A.A).

Objet : partager nos connaissances et compétences dans le domaine de l'aquaponie dans un esprit de convivialité, de solidarité et d'échange entre les adhérents ; promouvoir l'utilisation des différentes techniques d'aquaponie aux Antilles par, l'ingénierie, la vente de systèmes, l'entretien, la formation, le partenariat et la communication auprès des particuliers, professionnels et institutions ; mutualiser les achats des équipements dédiés au développement de systèmes associatifs, partenaires ou individuels d'aquaponie, expérimenter une organisation collective non hiérarchisée, permettant le développement personnel.

Siège social : chemin de Petite Rivière, Route de Pavé, 97139 Les Abymes.

Date de la déclaration : 13 juin 2016.